

Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS
 6 mois fr. 2.50
 un an fr. 5.00
 Département de l'abonnement : le port en sus

Rédaction & Administration
 1^{re}, Rue de Roubaix, TOURCOING

INSERIONS
 Annonces Réclames 1^{re} ligne, 15 cent.
 2^e et 3^e lignes, 10 cent.
 Demandes d'emploi, 10 cent.

LE TROMPE-L'ŒIL

« Boiteux et mal venu », c'est sous ce titre qu'un de nos confrères de la presse parisienne publie la sensationnelle appréciation de l'ancien ministre des Finances, M. Raymond Poincaré, sur le projet de budget de 1907, tel qu'il sort des mains de la Commission et qu'il est présenté par M. Mougeot, rapporteur général.

Il parait, dit tout d'abord M. Poincaré, que j'ai inutilement alarmé le pays en grossissant à tort le budget de 1907 et que, par surcroît, j'ai méconnu les principes financiers, la logique budgétaire et la réalité des choses. C'est la Commission du budget qui m'a signifié, par la plume experte de son distingué rapporteur général (Oh ! que de fleurs, M. Mougeot !) que j'ai commis tous ces forfaits.

Et l'auteur de l'ancien projet du budget des 4 milliards 10 millions, se hâte d'établir que celui-ci était le seul conforme aux principes financiers, à la logique budgétaire et à la réalité des choses.

A l'unanimité le ministre Sarrien s'était rangé à la méthode de son ministre des Finances qui était décidé à émettre complètement le Parlement et le pays sur la situation budgétaire réelle et qui d'ailleurs l'a fait avec une sincérité un peu rude, mais nécessaire.

Le projet Poincaré se signalait par deux traits caractéristiques qui avaient pour but le rétablissement solide et définitif, de l'équilibre du budget.

Il faisait un bloc de toutes les dépenses accidentelles, notamment les dépenses (193 millions) militaires et navales, que le gouvernement avait pris sur lui d'engager, sans autorisation régulière des Chambres, au moment de l'aériette du Maroc, et il pourvoyait par un emprunt de 244 millions amortissables en quelques années.

En regard de toutes les autres dépenses (politique sociale), destinées, par leur nature, à se renouveler ou même à s'accroître sur les exercices prochains, il proposait des ressources permanentes ; et, pour que ces ressources fussent sincères, il ne les demandait pas à des jeux d'écriture, à d'ingénieux coups de pouce, à des majorations arbitraires dans l'évaluation des recettes, il les cherchait franchement, résolument, dans une augmentation d'impôts, car les folies de ancrebère électorale de la Chambre avaient rompu l'engagement de Jadis : pas d'emprunt, pas d'impôts nouveaux.

Cet emprunt, les impôts volés, la situation financière était liquidée, le budget était rationnel, le crédit public était fortifié, on y voyait clair. Sauf à mesurer, ensuite raisonnablement, les nouvelles charges d'intérêt social et à ne pas abuser des forces contributives du pays, on pouvait envisager avec une entière confiance l'avenir financier ainsi débarrassé.

Mais, dil avec ironie M. Poincaré, l'accomplissement de toutes ces dépenses en un même budget avait un inconvénient dont je m'accuse de n'avoir pas senti la gravité. Elle portait le chiffre des dépenses de 1907 à 4 milliards 10 millions. La Commission du budget a été vivement émue par l'apparition de ces 4 milliards ; elle a refusé de les

adhérer, et elle a été convaincue que je ne les avais pas présentés sans une arrière-pensée machiavélique. J'avais évidemment voulu, par ce chiffre fallacieux, épouvanter l'opinion et décourager les généreuses ambitions d'un Parlement réformateur. Cette conviction avait surtout pénétré d'une âme bienveillante de mon ami Camille Pelletan, et il avait résisté, sans trop de peine, à laire partager ses inquiétudes à la plupart de ses collègues.

A tout prix faire disparaître ce spectre des 4 milliards ! Et, pour y arriver, la Commission n'a trouvé rien de mieux que de l'escamoter. Elle a fractionné les 244 millions de dépenses accidentelles. Au lieu de les inscrire totalement au budget de 1907 on ramènera 128 millions à l'exercice de 1906, qui n'en peut déjà mais, le pauvre budget, on en ajourne une autre partie à 1908, et on ne garde, pour 1907, que la portion congrue.

Cependant, en dispersant ces 244 millions, on ne les a pas supprimés. Les dépenses budgétaires de l'exercice d'aujourd'hui sont de plus de 3 milliards 850 millions ; mais qu'importe ; puisque l'excédent des recouvrements sur les évaluations a été, jusqu'au 1^{er} novembre, de plus de 85 millions et que les crédits supplémentaires ne se sont encore élevés qu'à près de 14 millions ?

Ainsi raisonnait M. Mougeot, mais voici la suite ! Au moment même où l'excellent rapporteur donnait ces renseignements rassurants, le ministre des Finances, M. Caillaux, déposait sur le bureau de la Chambre un cahier de plus de 51 millions de crédits supplémentaires sur l'exercice 1906 ! Bref, sans entrer dans plus de détails, à l'heure présente, l'exercice actuel est en déficit de plus de 47 millions et, en y ajoutant les 128 millions que la Commission lui affecte, sans contre-partie, sur le total des 244 millions de dépenses accidentelles qui traitent sur 3 budgets : 1906, 1907, 1908, on élève ce déficit à 175 millions. Comment y pourvoiera-t-on ? C'est ce qu'on ne sait pas encore.

Quand au projet de budget de 1907, on l'équilibre en réduisant les dépenses dans les écritures et en baptisant économes des réductions apparentes on des ajournements à 1908. Encore un budget, ce budget de 1908, qui est appelé à un voir de grises ; dès maintenant, il a en perspective des surebarges énormes : les millions de la seconde série au 3 0/0 amortissable, l'augmentation des pensions civiles et militaires, les suppléments de traitement des Inspecteurs, le plein effet de la loi d'assistance aux vieillards et de la loi du service de deux ans, etc., etc., sans compter tout ce que les innovations de la politique sociale peut lui ménager l'an prochain.

En somme, sous prétexte d'alléger le budget de 1907, on crée un nouveau trou en arrière dans le budget de 1908, et on prépare à celui de 1907 une ancrebère telle qu'on n'aura reculé que pour mieux sauter le pas de la liquidation.

On retardé d'un an l'opération française que M. Poincaré voulait dès maintenant appliquer, on retarde la lumière, mais on n'y échappera pas. En attendant, la politique financière de la Commission du budget est, pour lui retourner le mot de M. Mougeot à l'adresse du projet de M. Poincaré, contraire à

la logique budgétaire et à la réalité des choses. C'est une politique d'autruche, une politique d'expédients illusoire, indignes des Finances d'un grand pays qui ne devraient, à aucun moment, sous aucun prétexte, se traiter en trompe-l'œil.

GEORGES LAURENCE.

CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

Pauvres Fous

L'histoire nous rapporte que dans la Rome Antique, l'époque de la décadence fut marquée par un état irrésistible de la plèbe vers le plaisir et les jeux. *Panem et circenses*, du pain et des jeux, criaient ces assoiffés de plaisirs, nous ce voulons que cela ! Et l'histoire ajoute que l'Empire romain, jadis si puissant, trouva sa ruine, dans l'avachissement de ses habitants.

Serions-nous à la veille de faire pour notre compte cette terrible expérience ? Que Dieu nous en garde ! mais de la façon dont nos gouvernements battent en brèche les principes immuables qui sont à la base de toute société prospère, nous nous acheminons lentement, mais sûrement vers l'abîme.

Ceux qui ont pour mission de sauvegarder les intérêts matériels et moraux de peuple, travaillent avec une énergie farouche à rendre cet état-ci plus aigre que jamais. Ils déignent en lui ces boues d'espérance que la pratique de la Religion entretenant dans son âme, et lui rendait la vie moins amère.

En le matérialisant, la loi lui inspirent des vœux profonds pour tout ce qui est cobin et généreux, et lui fait sentir ses sons en faisant admettre à ses yeux des avantages qu'ils savent pourtant ne pouvoir lui donner.

Qu'ils sont coupables ces hommes, qui, à l'exemple de Viviani, le ministre du Travail, vont répétant que, derrière les ouages, il y a rien, et ont la sacrilège prétention d'éclairer les lambeaux d'un haut.

Quel monstrueux orgueil ! jamais depuis Julien l'Apostat, on n'a vu posséder semblable air de révolte. Et que sont donc ces hommes ! Sont-ils d'une essence supérieure, comme le semblent le croire ? Car, eux ! ils doivent de million dans lequel ils ont été tirés, le rapport de parole dont ils abusent, mais dans leur stupide orgueil, ils ne s'aperçoivent pas que sous les fleurs de rhétorique qu'ils démont à profusion, se cache la preuve de leur impuissance.

Abandonnés à leur égoïsme désespérément dégoûté, mais dont ils ne serent plus, et les lambeaux continueront à briller dans le ciel.

Pauvres fous ! Qu'ils sont à plaindre. L'ère qu'ils trouvent des imbéciles pour les prendre au sérieux. Comment se pas comprendre que s'il est possible à un homme instruit surtout bien né, de respecter la propriété de son semblable, il s'en sera pas de même de ceux qui se pensent riches, et ont ce qu'une éducation rudimentaire. Ceux-ci seront égarés des pires arcs, le jour où la crépuscule à une servie sera fait place à un matérialisme grossier, instruits par les discours des beaux parleurs de la Chambre, ils voudront avoir leur part de jouissances.

Et pourquoi le mépris, à qui on vient dire que ses actes n'ont aucune sanction, consentirait-il à vivre dans les privations alors que tant d'autres agissent dans l'opulence ? Ne lui dit-on pas continuellement qu'il a des droits à faire valoir, et ne lui cache-t-on pas qu'il a des devoirs à remplir ?

Les devoirs lui sont en quelque sorte imposés, pour le moment de moins, car les bourgeois volontiers qui sont sa poignée, ont des gendarmes à leur disposition pour protéger leurs biens. Mais quand les pouvoirs révolutionnaires portera au pouvoir ceux qui s'opposent au jourd'hui les théories éducatives d'un Guesde ou d'un Hervé, la police, les gendarmes, l'armée, tout disparaît, et alors commencent le chambardement général sanctionné depuis longtemps. Voilà ce que l'avenir nous réserve, et il est

tabien paraît trop agir à certains, c'est qu'ils ont de mauvaises raisons pour ne pas vouloir se rendre à l'évidence.

Aux honnêtes gens, de se grouper pour éviter pareil malheur à notre beau pays. Il y a de leur propre sécurité.

ENER.

THÉÂTRE MUNICIPAL

Vendredi 16 courant, le Théâtre Municipal de la Mairie de Tourcoing a donné une représentation, et nous y avons envoyé nos deux plus ardens correspondants, car nous nous attendions à une soirée extraordinaire. Il s'agissait en effet de discuter des questions qui intéressent directement le bon sens des contribuables tourcoingois.

Nous avons été déçus, nous l'avouons humblement, car le mémoire de Tourcoing n'a, on s'y va de séance plus insignifiante ni plus forte.

Pendant que le secrétaire, Henri l'abbé, annonçait le compte-rendu de la séance précédente, nos conseillers conversaient bruyamment entre eux, comme s'ils fussent arrivés au café. C'était à qui aurait dégoûté les plus grosses bêtises pour provoquer les plus grands éclats de rire. Il va sans dire qu'aucun ne comprit ce que l'abbé disait lamentablement le Secrétaire, car de la façon dont le locuteur était fait, il était impossible d'en saisir le sens.

En passant, nous conseillons à l'honorable conseiller général de prendre des leçons de lecture à un Barbichon quelconque, car il ne pourra qu'y gagner.

Quand Henri se rassit, le socialiste droite Quivron, que cette lecture avait agacé, se plaignit qu'on lui ait accepté le compte des dépenses particulières, sans qu'il lui fut possible de l'examiner en détail. Cette observation très juste en elle-même, fut écartée comme par enchantement, quand le baron de la troupe annonça solennellement que tous les conseillers pouvaient contrôler les dépenses particulières, à condition qu'ils en demandent l'autorisation au Secrétaire de la Mairie. Vas y voir Quivron, et tu te rendras compte de quelle façon tu seras accueilli par le brasserieux Drauzin.

S'il veut bien te donner un semblant de satisfaction, il fera passer sous tes yeux quelques uns de comptes, où tu s'y comprendras rien, même en te montrant des lambeaux de Baert, de Seibert, etc., (rien des lambeaux de Viviani) et tu auras pas plus avancé.

Combien de fois a-t-on pu s'apercevoir par le canal du *Gourrier* qu'une somme de 106 000 francs avait été payée pour un *vestiaire d'honneur*, alors que cet excellent agitateur qu'un maquette ? Nous le demandons à une occasion de vérifier ce compte, et pour ne pas te rendre ce travail trop lourd, nous te désignons ton collègue Dassonville, comme étant fort sur cette question, puisque c'est de lui que nous tenons le renseignement.

Mais tu n'as rien fait, Quivron, parce que, comme les autres, tu es au pour d'être mis au rancart. De loin ou de près tu fais entendre une protestation, mais tout le monde sait que c'est du bruit, et qu'avant de le formuler tu as demandé l'autorisation au Maire.

Crois-moi, il vaut encore mieux ne rien dire comme Courtois, Lefebvre et Lafosse que de servir de compère.

Quand le compte de Quivron fut réglé de la façon qu'on vient de voir, M. le Maire aborda les gros morceaux. Il annonça, le soir sur les livres, que les préparations les plus urgentes au Monastère de Notre-Dame des Anges avaient été estimées à 256 mille francs par l'architecte départemental. Comme ce chiffre paraissait effrayant l'homme ou autre plaisir, dont la stupéfaction se traduisait par un mimique des plus comiques, M. Dron se hâta d'ajouter que le gouvernement prendrait le moitié à sa charge, et que dans l'architecture de la Ville estimait cette évaluation comme étant exagérée.

Que l'Etat paie le moitié des frais, nous le concédons volontiers, mais ce sont les contribuables qui lui en fournissent les moyens, comme nous à la Ville, et par conséquent qui nous importent pas que on soit à l'Etat ou à la Ville, on concorde à tout deux, qu'il nous soit les frais de réparation, puisque dans tous les cas, nous serons les payeurs.

De plus il est heureux pour Tourcoing de posséder un architecte qui fait le hère à ses confrères. Celui-ci estimait les réparations à 206.000 francs, mais lui, sans avoir peut-être inspecté les bâtiments, trouve que la

dépense de 256 mille francs est exagérée. Il en est réticent, et nous faisons approver de chiffre de 206.000 francs par le conseil municipal.

En tout cas, contribuables Tourcoingois, nous vous recommandons de ne pas aller aux quatre heures pour payer le million que coûtera le Monastère de N. D. des Anges, avant de savoir le nombre de boursiers et de filles de fonctionnaires, qui vont s'abriter à vos dépens.

Dites et les parents de nos enfants ont éprouvé les religions de leur enfance, et se bécotaient les Tourcoingois ses décisions qui paieront le frais.

Personne n'a osé faire la moindre observation, pas même Dassonville qui était présent à la séance. Il faut que l'éducation du Collège ecclésiastique de Tourcoing, ou s'il n'est pas dirigé par un évêque d'entre ?

Ne s'aperçoit-il pas que son collègue ex-maire ne pouvait le regarder sans rire ? tellement nous sommes habitués à ces yeux.

Pauvre Jules ! vas tu avoir l'air plus calme quand tu prononceras le cri de *Vive la liberté* à la conférence Pica, mais il faut attendre que Dron se y trouvaient pas.

La séance fut écourtée par le clown Soubert qui, pour la division des postures, demanda qu'un levé au tapis sur les ouvriers étrangers, qui viennent travailler en France. Il ne peut cependant avoir obtenu qu'un lot à révoqué à moitié que cette question s'était pas du ressort de Conseil municipal, mais devait être réglée par un accord international.

Une fois de plus nos maîtres se mirent à la raison, mais parlez qu'il n'est possible de choisir le moins mauvais, à moins qu'il ne représente sa fanabulose proposition sur les billes de chemin de Fer. Que voulez-vous ? Il a bien se contenter de la billes et il ne trouve plus de mieux, et on ne peut demander à un homme, fait le Conseil Municipal, ce qu'il ne sait pas.

En attendant qu'un accord international intervienne sur cette brulante question, nous questionnons le dévoué Soubert d'obtenir de M. Dron, que les ouvriers belges ne soient plus admis de préférence aux ouvriers français à l'usine à Gaz, ce serait un grand gain de fait. Est-ce compris ?

L'ordre du jour étant épuisé nous les Conseillers, Mire en tête, se rendirent au Café *Garçon*. Afin d'arriver à la Mairie de Tourcoing, l'adjoint Pignatelli proposa une partie de billard, et c'est à l'honorable Soubert qu'il conféra le ballon de marquer les points d'avancer le ballon. Ajoutez qu'il a rempli cette mission de confiance à la perfection.

Chevilles, à vos poches !!!

Est-ce pour offrir à nos braves contribuables, un bon objet par exemple de nos, que le Directeur de l'Octroi de Tourcoing Jura de nouvelles taxes ? Non ! nous sommes presque sûrs d'adopter la première proposition, si nous envisageons l'état défectueux des Mairies municipales, et l'urgence absolue, pour la Mairie, de combler le déficit dans la Mairie duquel de Marseille.

Quoiqu'il en soit, M. Frulier, vaillant défenseur de la loi, a la prétention d'imposer à un de nos conseillers, une taxe d'impôt sur les habits, l'est-il dit ou l'est-il dit ? Non ! nous sommes sûrs d'adopter la première proposition, si nous envisageons l'état défectueux des Mairies municipales, et l'urgence absolue, pour la Mairie, de combler le déficit dans la Mairie duquel de Marseille.

Nel doute qu'entre nos braves contribuables, on trouve gain de cause, car la loi veut que la Chambre soit formée sur ce point. En effet, la taxe proposée par le Directeur Jura de nos poches, est votée par la Chambre, et l'Etat de nos poches est pour les vint mille contribuables, et il n'y a nullement question de cela.

D'ailleurs, si nous en jugeons par une conversation que l'immortel Frulier, eut avec deux de ses collègues de l'Octroi de Roubaix, alors que nous nous trouvions en train de discuter de la Mairie à la place, il en résulte que si le Directeur de l'Octroi est lui-même convaincu qu'il n'y a pas gain de cause, mais qu'il agit pour son honneur, on demandait la remise de l'affaire à une date ultérieure.

Pauvre inutile ! notre ami qui est un comp